



NOTE DE PRÉSENTATION
DU
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
2023

BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNÈBRES

L'ÉQUILIBRE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023	3
1. LES AJUSTEMENTS EN SECTION D'EXPLOITATION.....	4
1.1. L'analyse des dépenses.....	4
1.2. L'analyse des recettes.....	5
2. LES AJUSTEMENTS EN DÉPENSES D'INVESTISSEMENT.....	5

L'ÉQUILIBRE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023

EXPLOITATION (en M€*)

Dépenses réelles	0,531	Recettes réelles	-0,140
Dépenses d'ordre	0,186	Recettes d'ordre	0,100
		Excédent reporté 2022	0,757
TOTAL DÉPENSES	0,718	TOTAL RECETTES	0,718

INVESTISSEMENT (en M€*)

Dépenses réelles	0,086	Recettes réelles	0,000
Dépenses d'ordre	0,100	Recettes d'ordre	0,186
TOTAL DÉPENSES	0,186	TOTAL RECETTES	0,186

EXPLOITATION + INVESTISSEMENT

TOTAL DÉPENSES	0,904	TOTAL RECETTES	0,904
-----------------------	--------------	-----------------------	--------------

**Afin de respecter la sincérité des montants, le total des arrondis peut s'avérer différent de l'arrondi du total.*

Le Budget supplémentaire 2023 du budget annexe des Pompes funèbres s'équilibre en dépenses et en recettes à 0,904 M€ (0,718 M€ en fonctionnement et 0,186 M€ en investissement).

Il retrace, d'une part, **la reprise des résultats de l'exercice 2022** constituée exclusivement du report en section d'exploitation de l'excédent dégagé par le compte Administratif 2022, en l'absence de besoin de financement de la section d'investissement.

D'autre part, il ajuste **les crédits de l'exercice 2023** :

- **en opérations d'ordre** :

Les dépenses d'ordre d'exploitation (équivalentes en recettes d'ordre d'investissement) sont constituées de la reprise en stock initial, du stock final de caveaux constaté au Compte Administratif 2022, pour un montant de 0,186 M€.

Les recettes d'ordre d'exploitation (équivalentes en dépenses d'ordre d'investissement) prévoient une estimation du stock final de caveaux 2023 à hauteur de 0,100 M€.

- **en opérations réelles** (cf. analyses ci-dessous).

1. LES AJUSTEMENTS EN SECTION D'EXPLOITATION

1.1 L'analyse des dépenses

Chapitres	BP	BS	TOTAL
011 - Charges à caractère général	244 000,00 €	444 196,85 €	688 196,85 €
012 - Charges de personnel	61 000,00 €	79 000,00 €	140 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante		2 263,41 €	2 263,41 €
67 - Charges exceptionnelles		5 000,00 €	5 000,00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations		800,00 €	800,00 €
TOTAL opérations réelles	305 000,00 €	531 260,26 €	836 260,26 €

- **Chapitre 011**

L'augmentation des charges à caractère général (444 196,85 €) concerne :

- l'annulation de l'estimation au BP 2023, du stock final 2022 des caveaux pour 198 000 € afin d'imputer le montant constaté au Compte Administratif 2022, soit 186 289,61 € en opérations d'ordre (la constatation des variations de stocks de caveaux fait l'objet d'opérations d'ordre de section à section),
- le report du solde de l'excédent d'exploitation après prise en compte des ajustements du BS pour cette section, à hauteur de 642 196,85 €.

- **Chapitre 012**

Les charges de personnel affichent un ajustement de 79 000 € portant le montant prévisionnel sur l'exercice à 140 000 €, lequel correspond à l'estimation de la masse salariale du personnel mis à disposition par le budget principal au budget annexe, en application de la délibération du 26/06/2023.

- **Chapitre 65**

Les autres charges de gestion courante connaissent un ajustement de 2 263,41 € dont 263,41 € concernent l'apurement des créances éteintes ou admises en non-valeur, sur la base

des éléments produits par le Service de Gestion Comptable d'Aubagne et dont les délibérations sont soumises au vote de ce Conseil Municipal de septembre.

- **Chapitre 67**

Ce poste est abondé de 5 000 € en prévision de dépenses éventuelles.

- **Chapitre 68**

La provision pour restes à recouvrer est reconstituée à hauteur de 800 €.

1.2 L'analyse des recettes

Chapitres	BP	BS	TOTAL
013 - Atténuations de charges	140 000,00 €	- 140 000,00 €	
70 - Produits des services et du domaine	165 000,00 €		165 000,00 €
78 - Reprises sur provisions et dépréciations		110,00 €	110,00 €
TOTAL opérations réelles	305 000,00 €	- 139 890,00 €	165 110,00 €

- **Chapitre 013**

Ce poste enregistre l'annulation de l'inscription du stock final 2023 de caveaux en opérations réelles (Cf. opérations d'ordre).

- **Chapitre 78**

La provision pour créances irrécouvrables de 110 €, constituée en 2021, est reprise pour financer une partie de la dépense inscrite au titre des admissions en non valeurs et des créances éteintes.

2. LES AJUSTEMENTS EN DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	BP	BS	TOTAL
23 - Immobilisations en cours		86 289,61 €	86 289,61 €
TOTAL opérations réelles		86 289,61 €	86 289,61 €

Les montants inscrits en dépenses réelles d'investissement au chapitre 23 représentent la variation entre le stock initial et le stock final prévisionnel de caveaux pour 2023.

Ils s'élèvent à 86 289,61 €.